



Strasbourg, le 12 septembre 2024

# Opération Sans Voiture Simone !, une journée sans véhicule motorisé à Cronenbourg

Après l'Avenue des Vosges et l'Avenue du Rhin, la Ville de Strasbourg invite l'ensemble des Strasbourgeoises et Strasbourgeois à l'évènement *Sans Voiture Simone!* Cette initiative permet aux habitant·es de se réapproprier l'espace public, de vivre des expériences inédites dans des lieux transformés pour l'occasion et fermés à la circulation des véhicules motorisés.

Cette opération se déroulera à Cronenbourg le dimanche 22 septembre de 10h à 18h.

Pour cet événement, le quartier Saint-Florent sera fermé à la circulation routière de 8h à 20h; le stationnement y sera également interdit. Cet espace sera réservé aux piétons, cyclistes, rollers, trottinettes et skateboards. Pour plus d'informations sur les conditions de circulation et de stationnement dans l'annexe ci-après

Au programme, des animations festives et conviviales sont prévues :

De <u>10h-18h</u>: Jeu de construction participatif avec *Electroni-k*, kermesses soniques avec 3615 Senor, jeu de piste proposé par *Habile Bill*, animations sportives proposées par *l'Office des Sports*, animation parkour avec *PK STRAS*, initiation au skate et au roller avec le *NL Contest o*u encore ateliers de Qi gong et self-défense avec *Shen Ch'i Idact*.

De <u>12h-14h</u>: offre de restauration avec divers foodtrucks et un espace convivial avec de grandes tables de banquet installées route de Mittelhausbergen.

De <u>14h-18h</u> : concerts, installation participative, fanfares en déambulation, propositions ludiques de la *Maison des Jeux* et village d'associations du quartier et associations de mobilités actives.

Et aussi, en continu de <u>10h à 18h</u> : parcours à vélo avec le SIRAC ou encore un espace citoyen pour échanger sur les grands projets de la ville.

Tout le programme à venir sur le site : <u>strasbourg.eu/</u>

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, Guillaume Libsig, adjoint à la maire en charge de la vie associative, animations urbaines, émancipation de la jeunesse et éducation populaire, et Sophie Dupressoir, conseillère municipale en charge de la ville cyclable et marchable, participeront à cet évènement le 22 septembre à 11h30, au début de la rue d'Oberhausbergen (côté arrêt Saint Florent).





## Annexe – conditions de circulation et stationnement

#### **STATIONNEMENT**:

<u>Stationnement interdit</u> et qualifié gênant (art. R. 417-10 du Code de la Route), aux emplacements matérialisés par des panneaux :

#### Du 20 septembre à 8h au 23 septembre 2024, à 12h00 :

- rue SAINT-FLORENT,
- rue des RENARDS, devant l'école élémentaire Camille Hirtz, sur 30 mètres.

#### Du 21 septembre à 22h au 22 septembre 2024, à 22h :

- route d'OBERHAUSBERGEN, entre la rue des Renards et la rue de l'ANNEAU,
- rue des RENARDS, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue du SABLE, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue NEUVE, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue des ENFANTS,
- rue des PINSONS,
- rue de la CHARRUE,
- cour FERNAND JAEGER,
- route de MITTELHAUSBERGEN, entre la rue du Cerf et la rue Saint-Florent,

- rue de la LIBÉRATION,
- rue ROSSLAUF,
- rue JULES VERNE, entre la rue de la Libération et la place Saint-Florent,
- place SAINT-FLORENT,
- rue SAINT-NABOR, entre la place Saint-Florent et la rue d'Avolsheim,
- rue de MARMOUTIER, entre la place Saint-Florent et la rue d'Avolsheim,
- rue d'AVOLSHEIM.
- rue HEIDENBERG, depuis l'intersection avec la rue de Saint-Nabor jusqu'à la rue de la Libération,
- rue des ORMES, entre la route de Mittelhausbergen et la rue Jules Verne.

### **CIRCULATION**:

<u>Circulation interdite à l'ensemble des véhicules motorisés et interdiction de circuler sur les voies suivantes, le 22 septembre 2024, de 8h à 20h :</u>

- route d'OBERHAUSBERGEN, entre la rue des Renards et la rue de l'ANNEAU,
- rue des RENARDS, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue du SABLE, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue NEUVE, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue des ENFANTS,
- rue des PINSONS,
- rue de la CHARRUE,
- cour FERNAND JAEGER,
- route de MITTELHAUSBERGEN, entre la rue du Cerf et la rue Saint-Florent,
- rue de la LIBÉRATION,
- rue ROSSLAUF,
- rue SAINT-FLORENT,
- rue JULES VERNE, entre la rue de la Libération et la place Saint-Florent,
- place SAINT-FLORENT,
- rue SAINT-NABOR, entre la place Saint-Florent et la rue d'Avolsheim,
- rue de MARMOUTIER, entre la place Saint-Florent et la rue d'Avolsheim,
- rue d'AVOLSHEIM,

- rue HEIDENBERG, depuis l'intersection avec la rue de Saint-Nabor jusqu'à la rue de la Libération,
- rue des ORMES, entre la route de Mittelhausbergen et la rue Jules Verne.





# Pour information l'arrêt de bus « Église Saint Florent » des lignes 17 et 19 ne sera pas desservi de 8h à 20h. Un itinéraire de déviation est prévu.

Une dérogation de circulation sera accordée aux véhicules des services publics et des organisateurs de l'événement uniquement en cas de nécessité.

<u>Trottoir ponctuellement rétréci</u> : les piétons seront déviés en toute sécurité en périphérie des dispositifs anti-intrusion installés sur le trottoir,

Ces interdictions de stationnement ne s'appliquent pas aux véhicules nécessaires à l'organisation de l'événement.

